

Procès Verbal- Assemblée Générale de l'association La Clef des Arts aux Champs
Le samedi 4 février 2023

Ouverture de l'assemblée générale à 10h00

Membres présents : 72 présents (liste enregistrée à disposition)

Procurations données aux présents : 80 (liste enregistrée à disposition)

Personnes excusées : 12 : Raphaël Daubet (Président de Cauvaldor), Freddy Terlizzi (Vice Président culture Cauvaldor), Serge Rigal (Président du Conseil Départemental), Isabelle Bonnet (Crédit Agricole), Canivet Isabelle, Coulon Isabelle, De Verdal Paule, Foyers Ruraux, Laborie Marie-Cécile, Tauran Marie-Hélène, Tcharcachian Nathalie,

Associations présentes ou excusées faisant l'objet d'un partenariat ou étant en collaboration : AAPSC (Amis du Pays de Saint-Céré), AMTPQ (Association pour les Musiques de Tradition Populaire en Quercy), ORLANDO, 2CV et CIE, Ass.Loisirs et culture et patrimoine du pays de Sousceyrac, Imagine, Bar, Amis de Cornac, Ecole de Musique St-Céré, Radio DécibelFM

Mot d'accueil du président de l'association :

Le rapport moral a été envoyé par mail avec l'invitation à l'AG et n'a pas fait l'objet de commentaires. Les propos seront illustrés dans le déroulement de l'AG : importance de l'activité, nécessité d'adapter le fonctionnement, rester fidèle aux valeurs de l'association : ouverture, diversité, facilité d'accès au plus grand nombre...

Les membres du bureau (9) ont été présentés ainsi que 3 membres associés ayant des responsabilités particulières dans le domaine de la logistique et de la communication.

I VOTES REGLEMENTAIRES ET PREVISIONNELS :

Un diaporama sur tous les rapports 2022 et le prévisionnel 2022 est à disposition de tout adhérent le souhaitant.

Rapport d'activités : voté à l'unanimité (152 pour – 0 abstention – 0 contre).

Présentation : Carine Pradal, secrétaire

- **Le déroulé des événements 2022 avec 23 dates 30 événements.**

* 30 manifestations (spectacles, résidences, rencontres culturelles)

* 3 stages (Musique pour tous, percussions, chant). Des ateliers (BD et collage)

- **Les actions des bénévoles**

Réalisations

- mannequins pour la participation libre lors du Festiv'arts

- bâches avec des reproductions d'œuvres pour les expos du Festiv'arts...

- mise en place du site de Lavalade et des expos

Actions diverses :

- contacts avec les artistes et les intervenants en lien avec la programmation

- gestion des réservations

- relation avec la presse (34 articles) et réseaux sociaux (750 amis facebook)

- amélioration du site Internet et mise en ligne des actualités

- réalisation des affiches pour les événements

- préparation du Festiv'arts (intendance, service, accueil...).

- **Des chiffres éloquentes :**

Une centaine d'artistes reçus (amateurs et professionnels)

Une soixantaine de bénévoles

Près de trois mille entrées (le double de 2019)

498 adhérents (à nuancer du fait de l'adhésion obligatoire pour accéder au site de Lavalade dont la salle associative ne peut recevoir que des adhérents (cf assurance sur un lieu privé)). **Cependant il est constaté la constance de 200 « fidèles » (chiffre qui est en correspondance avec les 170**

personnes qui se sont manifestées pour l'AG... et le chiffre global dépasse celui de 2019). L'activité de l'association pendant la période Covid a été gage du rebond effectué.

Une origine très diverses du public :

- plus de 45 communes du Lot
(90 habitants de Frayssinhes sur 180)
- une vingtaine de communes de Corrèze
- 19 autres départements représentés : Aveyron, Creuse, Dordogne, Eure, Haute-Garonne, Haute-Vienne, Hérault, Isère, Lot et Garonne, Nord, Paris, Pyrénées-Atlantiques, Saône-et-Loire, Tarn, Vendée, Vienne, Yonne, Yvelines
- Espagne, Belgique...

Rapport financier : voté à l'unanimité (150 – 0 abstention – 0 contre) moins les deux trésoriers qui n'ont pas pris part au vote.

Présentation : Claudine Pons, trésorière

Montant des dépenses : 33 336,56 €

Recettes : 32 130 €

Résultat : déficit : -1260 €

Interventions et réponses :

- Le solde en banque au 31 décembre est de 6700 euros (il n'y a pas de réserves). C'est le fond de roulement.
- Le poste le plus important des dépenses concerne les frais liés aux artistes (cachets, charges, sacem, Transports....).
- Une part importante des recettes est assurée par les ventes repas/buvette, les cotisations, dons et libre participation (42%), la billetterie (18%) les subventions (22%) les stages (13%)
- Le déficit s'explique essentiellement par celui enregistré pour le concert Méliades (qui a été cependant une grande réussite). Globalement sur l'année de gros risques ont été pris (ampleur des manifestations, groupes importants...). Le résultat est assez remarquable.
- Les « investissements » sont en fait des achats de matériel (il n'y a pas d'amortissement)
- Réflexion est faite (Mme Bizat) que n'apparaît pas la valorisation du travail des bénévoles. Le président intervient pour dire que cela est fait sur le prévisionnel et que nous en tiendrons compte les années prochaines.
- La comptabilité est prise en charge depuis un an par Claudine Pons qui assure un suivi rigoureux des recettes dépenses succédant à Claudine Vivarez qui avait pris le relais au décès de Jean-Louis Larose.

Prévisionnel des activités : voté à l'unanimité (150 pour) (Présentation : Jean-Pierre Jouffroy, Président)

L'année 2022 ayant été un succès, le prévisionnel proposé part sur un projet équivalent mais remanié.

Il s'appuie toujours sur des spécificités de l'association : un partenariat renouvelé, un ancrage sur le territoire (cf les critères de Cauvaldor), une place pour les amateurs qui côtoient des professionnels, la possibilité pour les adhérents d'exercer leurs talents.

L'essentiel de l'activité est prévue jusqu'en juillet et sera beaucoup plus modeste en fin d'année pour « lever le pied » et bien préparer l'année suivante.

La présentation des activités s'est faite à l'aide d'un diaporama chaque événement faisant l'objet d'une photo et d'un commentaire.

La liste est importante (Nicolas Bertaux, printemps des poètes, le duo Bourrasque, les inventions (La lanterne magique, la machine à écaler les noix), l'astronomie...).

Dans cette liste au premier semestre, le week-end chansons françaises (les 14, 15 et 16 avril) aura une place particulière avec un projet qui est préparé dans le cadre de partenariats, avec des têtes d'affiches de qualité et des premières parties mettant en valeur les artistes, personnes locales.

- le 14 en partenariat avec l'association Loisirs et culture et patrimoine du pays de Sousceyrac et soutenu par la municipalité
- Le 15 en partenariat avec 4 associations de Cornac et l'école de musique de Saint-Céré qui prendra en charge financièrement l'inscription à l'atelier du duo Vibracello des élèves du cours de Sarah Lazerges . Christian Legay président de l'école de musique a bien voulu soutenir cette initiative en favorisant l'ouverture de l'école de musique.
- Le 16 à Frayssinhes avec clac et 2Cv et Cie. Spectacle de Lily Luca, spectacle en audio description, et en première partie 3 générations d'une même famille (Rougerie), des personnes qui pratiquent le chant choral. Elles seront accompagnées par Lucas Martignac

Le plan de communication a été présenté (une affiche générique en cours d'élaboration qui sera suivie par une affiche par commune et un programme pour présenter les artistes).

- L'association Orlando qui entretient un partenariat avec la clef des arts aux champs depuis plusieurs années programmera la conférence sur les Icônes de Jacques Calvet (avec l'exposition des œuvres de Geneviève Bouygues) à Saint Jean Lespinasse au dernier trimestre de l'année. L'association Orlando a pu présenter à l'AG de nouvelles activités dont un nouveau atelier avec Marie Bazin. Des places sont encore ouvertes.

Pour le Festiv'arts plusieurs membres du bureau ou des adhérents sont intervenus pour présenter les spectacles qu'ils ont proposé à l'association : Marie-Jeanne Tournemire pour Bordario, Jean-Luc Mage pour Morand Cajun Band, duo d'Or et de Paille par Claudine Vivarez, Julia Richard trio par Jacques Pons, Pulcinella par Jean-Pierre Jouffroy (sur proposition de Pierre Moretti).

L'exposition d'œuvres d'artistes (8 artistes prévus) se fera à l'extérieur en utilisant la structure existante avec une installation supplémentaire (Dominique Nachez) sur la terrasse derrière la grange, et une sculpture de Michel Brissaud.

A l'intérieur de la grange , il y aura une exposition d'affiches et quelques travaux d'amateurs.

Le stage Musique pour tous se consolide après plusieurs années compliquées (décès de Paul Faure, déménagements de formateurs). Pour cette année 6 formateurs encadreront le stage afin de permettre un accompagnement étroit de chaque stagiaire. La préparation est bien engagée. Une affiche a été proposée par les formateurs, un nouveau teaser est prêt. Le tarif sera augmenté.

Juste après le Festiv'arts, le stage Chant Polyphonique se fera finalement à Sousceyrac sur le thème de l'eau avec un répertoire varié. (Cheffe de chœur Sandrine Jouffroy)

Prévisionnel financier :

Présentation : Jean-Pierre Jouffroy, Président

Le prévisionnel est quasi à la hauteur du prévisionnel 2022 avec un peu moins d'événements.

Pour un total de 37115 euros

Le diaporama est à disposition des adhérents

Pour les dépenses

- La part de l'artistique (cachets, Sacem, déplacement, techniciens) représente 70% des dépenses. Les coûts de fonctionnements (moins de 2%) sont très réduits du fait de l'implication (et de la compétence) des bénévoles.
- Les budgets publicité et le matériel sont en hausse pour améliorer les prestations (installations pour les arts plastiques, matériel son et lumière).
- La valorisation du bénévolat est indiquée. Le nombre d'heures effectuées par les bénévoles est estimée à 5270 heures et nous sommes en dessous de la réalité. A 15 euros de l'heure cela représenterait une somme de 85650 euros... Il est à noter que seul Cauvaldor prend en compte la valorisation (à hauteur de 10% du budget concernant cette collectivité), soit un peu plus de 1368 euros en prévisionnel) pour déterminer sa contribution en terme de subvention. Cette valorisation est indiquée tant comme dépense que comme recette.

Pour les recettes :

- Repas buvette : 27%
- Billetterie et libre participation : 33%
- Stage 6%
- Cotisation et dons : 12%
- Subventions : 21% (dont plus de la moitié Cauvaldor)

Un commentaire a été fait par le président concernant les subventions et la politique de chaque institution :

- D'une façon générale, les institutions ont tendance à favoriser les éléments de professionnalisation avec le souci de rayonnement, de qualité et de pérennité. Mais cela est compliqué pour les associations telle que la nôtre mettant en avant le vivre ensemble, la diversité et l'importance des amateurs et bénévoles, cela sans salariés permanents.
- Il est constaté l'engagement de Cauvaldor qui a une politique d'accompagnement, de présentation de tous les dossiers de demande et la transparence quant au retours et choix faits. Cauvaldor ne finance que les actions hors période estivale et qui concernent plusieurs communes rurales.
- Il est constaté l'engagement des deux conseillers départementaux (Mme Bizat et M. Jammes) qui sont intervenus avec insistance auprès du département dont le service culture pour que nos projets soient pris en compte dans le cadre du service culture qui gère les festivals. Le président du département est venu en visite à Lavalade.

Le service culture (et sa vice présidente) n'ont pas donné suite à nos demandes de rendez-vous et nous constatons l'absence d'accompagnement et de transparence à nos yeux sur ce qui se fait dans ce domaine. Nous n'avons donc pas renouvelé de demande dans le cadre des festivals pour cette année.

La subvention accordée par le département est de ce fait prise sur l'enveloppe cantonale (8000 euros pour 18 communes) et les deux conseillers départementaux de notre canton ont toujours fait le maximum pour la clef des arts aux champs en fonction de leurs moyens.

- Nous n'avons pas posé de dossier de subvention auprès de la région sur la ligne Festivals, mais la Région aide aux spectacles de proximité en milieu rural. Il s'agit d'un dispositif simple et clair : il s'adresse aux mairies, associations d'Occitanie qui veulent proposer des spectacles de professionnels domiciliés en Occitanie et avec divers critères (artistes soutenus par la région, artistes ayant déjà une certaine notoriété, avec des artistes féminines....)

Le dossier est simple à remplir et nous constatons que ce dispositif correspond à des besoins. Le nombre de demandes a explosé et le financement de la Région qui était de 50% des cachets pour un groupe sélectionné jusque fin décembre 2022 est tombé à 40%...

Les demandes de subvention ont été faites concernant le spectacle de Joce en Avril et de Pulcinella au Festiv'arts.

La politique tarifaire :

- Le bureau a beaucoup débattu à ce sujet et fait une proposition à l'AG pour pouvoir espérer équilibrer le budget :
 - La cotisation de base est maintenue à 5 euros et 10 euros par foyer (parents et enfants jusqu'à 18ans) selon nos valeurs et la volonté de permettre l'accès du plus grand nombre à l'association et à ses activités
 - Une cotisation de soutien est affichée de 10 euros par personne (20 euros par foyer)
 - Il est rappelé que tout don de 30 euros peut donner lieu à une déduction fiscale de 66% en crédit d'impôt.
- La billetterie : volontairement, les tarifs proposés pour les spectacles du week-end chansons françaises sont de 12 euros par spectacle (qui est un prix bas par rapport aux prestations proposées). Il est à noter que nous n'aurons pas de recettes repas buvettes pour ces soirées.
- La première soirée du Festiv'arts avec Bordario et Pulcinella fera aussi l'objet d'une billetterie à 15 euros pour la soirée (soit deux spectacles). Au festiv'arts nous aurons les recettes bar et repas.
- L'idée de Pass a été évoqué (Mme Bizat) mais cela ne favoriserait pas la dimension participation libre.
- Les autres soirées du Festiv'arts seront encore en participation libre pour laisser la possibilité au plus grand nombre d'assister à plusieurs soirées selon leurs moyens (et nous pensons particulièrement à la population locale). L'affichage pour la libre participation doit faire l'objet d'explications renforcées qui aident le public à se déterminer pour leurs dons.
- Lors des soirées concert au festiv'arts, les bénévoles paieront leurs repas au prix coûtant ou demi-tarif. La gratuité ne correspond pas à l'idée de bénévoles non rémunérés...

La carte de membre : au fil du temps nous avons abandonné la carte plastifiée que nous poinçonnions chaque année par mesure écologique. Un reçu suffit (il est automatique avec l'adhésion en ligne avec Hello asso). Cependant, de nombreux membres sont attachés à avoir une carte. Celle-ci sera rétablie, non plastifiée, en carton à la dimension d'une carte bancaire.

Modification du règlement intérieur : Est supprimée la disposition suivante : « Les habitants de Frayssinhes sont adhérents de droit et ne paient pas de cotisation (sauf s'ils en décident autrement de leur propre volonté) ». Cette disposition a eu des raisons particulières liées à l'histoire associative de Frayssinhes. Dans les faits, de plus en plus d'habitants cotisaient. Il apparaît plus sain que les habitants de Frayssinhes soient au même régime que les autres.

Disposition acceptée à l'unanimité.

Elections au Conseil d'administration :

- Le choix d'avoir un CA important (ouvert à 35 personnes - 29 élus en 2022) est de favoriser l'implication d'un nombre important de personnes aux orientations, à la programmation. Les séances du CA peuvent être ouvertes à d'autres adhérents selon les questions abordées (comme la programmation par exemple).
- Parmi les membres élus en 2022 pour un mandat de trois ans, une seule a transmis sa démission : Coulon Isabelle.
- 4 nouvelles personnes se portent candidat(e)s : Jacques Calvet, Alain Conne, Edgar Lamouret, Marie-Josée Moles

Elus à l'unanimité (152 pour – 0 abstention – 0 contre)

Le conseil d'administration est composé à ce jour de :

Françoise Bardet, Nicolas Bertaux, Geneviève Bouygues, Michel Bouygues, Michel Brissaud, Jacques Calvet, Annie Clérisse, Michel Clérisse, Alain Conne, Pierre De Crane, Christiane Dumas, Pierre Dumas, Jeanne Elbaz, Chantal Gigant, Christiane Janicot, Jean-Michel Janicot, Jean-Pierre Jouffroy, Edgar Lamouret, Dominique Legrand, Odile Martignac, Marie-Jo Moles, Dominique Nachez, Estelle Nachez, Claudine Pons, Jacques Pons, Carine Pradal, Guy Raynal, Mireille Sudrie, Marie-Jeanne Tournemire, Françoise Utriel, Claudine Vivarez, Michel Wazana. Soit 32 personnes

L'AG a été close à 12h06

Le CA en fin d'AG a reconduit parmi ses membres le même bureau pour permettre la continuité du travail. Celui-ci pourra être remis à l'ordre du jour du prochain CA. Trois personnes sont invitées d'une façon permanente au CA : Pierre De Crane qui assure la réalisation du bulletin d'information de l'association. Christiane et Jean-Michel Janicot qui répondent toujours présents pour la logistique.

Le 9 février 2022

Le Président

Jean-Pierre Jouffroy



Le 9 février 2022

La Secrétaire

Carine Pradal

